

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 2008-0161/PR/MET portant adoption du budget prévisionnel de l'Exercice 2008 de l'Aéroport International de Djibouti.

n° 2008-0161/PR/MET

Ministère
Ministère de l'Équipement et des Transports

Date de publication
5 mars 2008

Numéro JO
n° 5 du 15/03/2008

Date du numéro
15 mars 2008

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT